

du Saguenay, (Qué.) exploitent des stations à la Malbaie, Tadoussac, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Montmagny, Saint-Antoine, l'Île-aux-Grues, Cap-Chat, Forestville, Baie-de-la Trinité, Sept-Îles, Baie-Comeau, Clark-City, Gaspé-Copper-Mines, Mont-Louis, Chicoutimi et Tour-à-Pica.

Les lignes qui relient Saint-Jean (N.-B.) à Digby (N.-É.), Saint-Jean (N.-B.) à Halifax (N.-É.), Red-Head (N.-B.) à Mount-Hanley (N.-É.), Lutz-Mountain (Moncton, N.-B.) à Egmont (Î.-P.-É.) et Charlottetown (Î.-P.-É.) à New -Glasgow (N.-É.) sont complétées par un service radiotéléphonique.

Les stations de Saint-Jean, de Red-Head et de Lutz-Mountain (Moncton) sont exploitées par la *New Brunswick Telephone Company* et celle de Charlottetown et d'Egmont, par l'*Island Telephone Company*. Les terminus de Digby, d'Halifax, de New-Glasgow et de Mount-Hanley le sont par la *Maritime Telegraph and Telephone Company*.

La Compagnie de téléphone Bell du Canada assure un service mobile de terminus radiotéléphonique terrestre en plusieurs endroits de l'Ontario et exploite une ligne micro-ondes entre Toronto et Ottawa (Ont.) et Montréal (P.Q.), qui transmet des émissions de télévision et peut en outre fournir plusieurs circuits téléphoniques supplémentaires. Cette compagnie maintient aussi des lignes radiophoniques reliant Leamington à l'île Pelée (Ont.), ainsi que Sorel et Joliette (P.Q.), de côté et d'autre du Saint-Laurent.

Les Chemins de fer Nationaux du Canada exploitent un vaste réseau radiotélégraphique et radiotéléphonique à Terre-Neuve, y compris des lignes entre Table-Mountain (T.-N.), Cape-North (N.-É.) et New-Waterford (N.-É.). Ils sont aussi autorisés à assurer un service restreint de stations côtières à Port-aux-Basques (T.-N.).

Les chemins de fer National-Canadien et Pacifique-Canadien établissent conjointement des circuits micro-ondes entre Toronto et Windsor et entre Montréal et Québec.

Aides radio à la navigation.—*Stations de radio maritimes.*—On trouvera des renseignements détaillés sur les aides radio à la navigation maritime dans la publication annuelle *Radio Aids to Marine Navigation*. On peut se la procurer, ainsi que les Avis aux navigateurs qui la complètent, au ministère des Transports (Ottawa).

Stations côtières de radiocommunications.—Les stations côtières de radiocommunications ont pour but principal de permettre à tout navire qui circule à moins de 500 milles de la côte canadienne de communiquer avec la terre. Tous les jours, aux heures convenues, on diffuse des renseignements aux navigateurs. De plus, les renseignements urgents, tels les avis de tempête, sont radiodiffusés dès leur réception.

Les stations côtières d'Halifax (CFH) et de Vancouver (CKN), exploitées en commun par le ministère des Transports et la Marine royale du Canada, participent au plan du Commonwealth qui vise à assurer des communications à longue distance avec les navires.

Service radiogoniométrique côtier.—Un service de radiogoniométrie est exploité afin de fournir aux navires, à titre gratuit, un signal de direction en provenance de la station radiogoniométrique.

Service de radiophares.—Les radiophares ont pour objet de permettre aux navires et aux aéronefs munis de radiogoniomètres de déterminer leur direction par rapport aux stations de radiophare.